

Nature

Les plans régionaux d'actions volent au secours des libellules

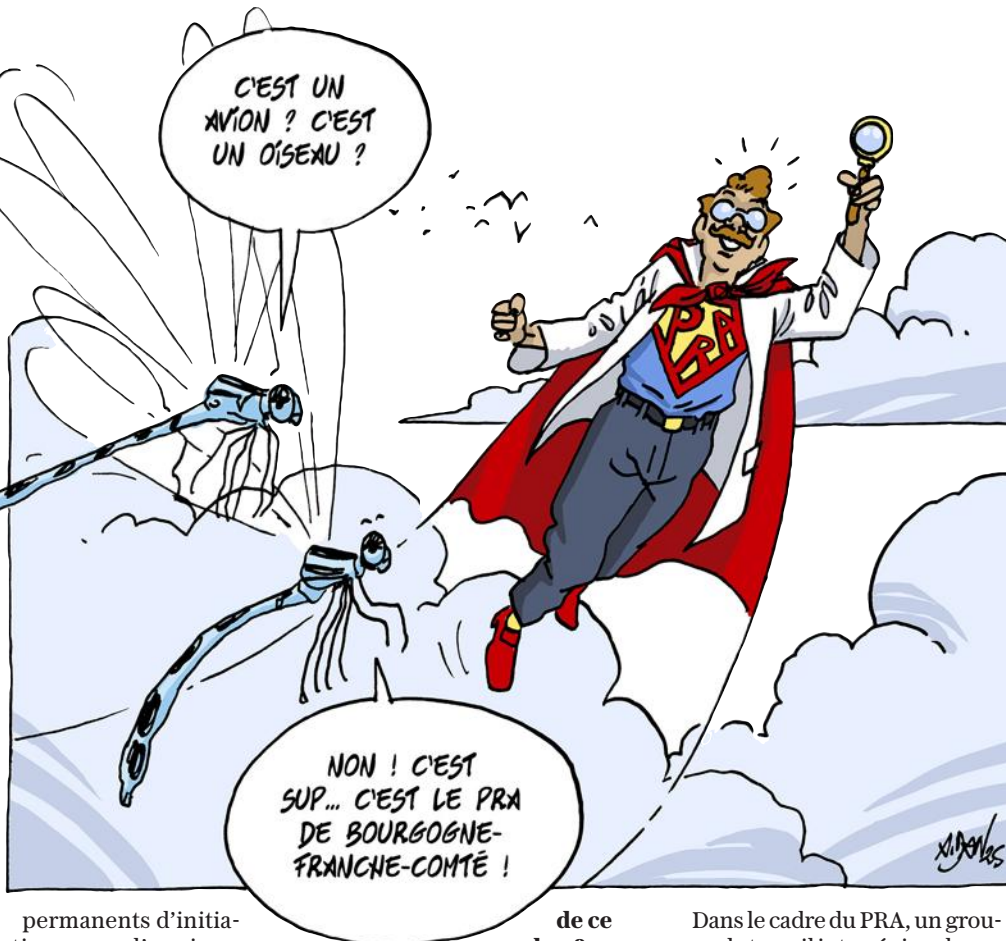
Depuis les années 1960 et la disparition de la moitié des zones humides françaises, les libellules subissent un fort déclin. Des documents d'orientations opérationnels cherchent aujourd'hui à les conforter.

● Qu'est-ce que le plan national d'actions (PNA) en faveur des libellules ?

Dans un contexte généralisé d'effondrement de la biodiversité, les plans nationaux d'actions, les PNA, sont des outils stratégiques visant à mettre en œuvre la conservation et la restauration d'espèces fragilisées. Les libellules ont bénéficié d'un premier PNA entre 2011 et 2015. Un deuxième s'est ouvert en 2020 pour une période de dix ans. Il cible 33 espèces dites "prioritaires" sur les 98 que compte le territoire métropolitain français, choisies en fonction de critères scientifiques précis (statuts de protection et/ou de menace). Afin d'intégrer les spécificités locales et d'identifier les risques à une échelle plus fine, les PNA sont déclinés en PRA, plans régionaux d'actions. Celui de Bourgogne - Franche-Comté, publié en 2023, est animé par la SHNA-OFAB et le CBNFC-ORI.

● Comment s'articule le PRA de Bourgogne - Franche-Comté ?

Les actions planifiées dans le PRA se conformeront aux axes du PNA : amélioration des connaissances et du suivi des espèces, mise en place d'un réseau d'experts, sensibilisation, formation, etc. Cela mobilise de multiples acteurs, tels que les conservatoires d'espaces naturels, les réserves naturelles, les conseils départementaux, ou encore les centres



permanents d'initiatives pour l'environnement. La région accueille 22 des 33 espèces prioritaires, auxquelles nous avons ajouté une 23^e espèce potentiellement présente car retrouvée en Suisse. En complément, huit espèces ont été jugées prioritaires spécifiquement sur notre région, ce qui porte à 31 le nombre d'espèces du PRA.

● Pouvez-vous nous présenter quelques espèces

Paroles d'expert

Certains secteurs font l'objet d'une attention accrue pour ce PRA, parce qu'ils abritent plus d'espèces ou d'habitats spécifiques. C'est notamment le cas du massif jurassien, des Vosges saônoises, du Morvan, et du sud de la Bourgogne. De la petite rivière d'eau courante jusqu'à l'étang, du lac à la prairie humide, à l'instar du reste de la France, toutes les zones humides de la région sont cependant concernées par des menaces, elles et les libellules qui y vivent. Les problématiques n'y sont pas entièrement les mêmes. Sur

de ce plan ? L'Agrion orné se trouve quasi exclusivement dans le tiers sud-ouest de la Bourgogne. Il est inféodé aux petits cours d'eau ensoleillés de prés pâturés. L'ombrage et la fermeture des habitats lui sont néfastes, mais c'est l'intensification agricole qui constitue sa principale menace, particulièrement dans le contexte de changement climatique qui fragilise la ressource en eau.

Dans le cadre du PRA, un groupe de travail interrégional avec les départements limitrophes a été créé afin de mieux comprendre la biologie et la dynamique de l'espèce. Avec également un corps fin et bleu, mais déterminable par des motifs noirs différents, l'Agrion hasté est, quant à lui, lié aux eaux stagnantes acides et ne se rencontre qu'en Franche-Comté. Il est surtout mis en péril par le drainage, la pollution et l'eutrophisation de ses habitats.

de grands cours d'eau comme la Loire et la Saône, il est par exemple question de destruction des habitats par extraction de matériaux, ou de surmortalité des émergences des larves due aux vagues créées par la navigation, etc. C'est ainsi que les populations de Gomphe à pattes jaunes sont menacées, d'où l'instauration d'un suivi particulier lancé l'an dernier sur la Saône selon un protocole national standardisé, le suivi SOGAP.

Magdalena Brugger ● Entomologiste à la SHNA-OFAB



Pour en savoir plus ►

- **Mini-glossaire**
CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés.
Eutrophisation : accumulation excessive de matières organiques, provoquée, quand elle est d'origine humaine, par des rejets agricoles, industriels, ou urbains, entraînant des déséquilibres dans les milieux aquatiques.
SHNA-OFAB : Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne.

● Un article



Retrouvez l'article complet sur le plan régional d'actions en faveur des libellules de Bourgogne - Franche-Comté dans le n° 39 de la revue scientifique *BFC Nature*.

L'article est disponible sur https://bfcnature.fr/wp-content/uploads/2025/02/BFCN39-PRA_libellules_BFC.pdf

Commander votre exemplaire sur : www.bfcnature.fr, à contact@bfcnature.fr ou au 03 86 76 07 36.

► Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne - Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB. Illustration : Daniel Alexandre. Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Magdalena Brugger

► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne - Franche-Comté Nature, association rassemblant 31 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».